

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et es autres Départements
UN AN 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	U AN..... 3 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

24 *Juillet* — Grandes fêtes données à Cronstadt, à l'occasion de l'arrivée de l'escadre française.

— Double explosion de dynamite à Nantes. Trois arrestations.

— Noces d'or de Mgr. Bétel, évêque de Vannes. Fête donnée à cette occasion en ville et à la cathédrale.

— Réception, par M. Carnot, du cardinal Lavigerie.

25 *Juillet* — Arrestation à Paris, du général Robin, qui avait prêté son nom à une maison de banque interlope se livrant à l'escroquerie.

— Le dénombrement du 12 avril 1891 donne 38,095,150 personnes pour la population de la France, soit une augmentation de 208,384 sur 1886. Les augmentations portent sur 28 départements; les diminutions, sur 59 départements; et principalement sur les communes rurales.

— Envoi à MM. Constans, Étienne et Treille, de livres recouvrant des boîtes remplies de matières explosibles expédiées de Toulon.

— Inauguration à Passy, du monu-

ment élevé à la mémoire du fabuliste La Fontaine

26 *Juillet* — Terrible catastrophe à Saint-Mandé, près de Paris: deux trains venant de Fontenay-sous-Bois, où il y avait un concours de musique, se dirigeaient sur Paris, se suivant à cinq minutes d'intervalle. Au moment où le premier train allait quitter la gare après un arrêt un peu plus prolongé que de coutume, le second train arrive presque à toute vapeur; la locomotive monte sur trois voitures à double étage, bondées de voyageurs qui sont complètement broyés. On compte 60 morts et plus de cent blessés.

Exécution de Doré et de Berlan, les assassins de Courbevoie.

— Fêtes magnifiques organisées à Bernay, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jacques Daviel, l'inventeur de l'opération de la cataracte.

27 *Juillet* — On apprend à Paris, la nouvelle de la mort du roi Pomaré, dernier souverain de Taïti, décédé le 29 juin.

— Assassinat mystérieux d'une concierge rue Godot-de-Mauroi.

28 *Juillet* — Double assassinat à Saint-Etienne. Les victimes sont deux

femmes, la mère et la fille, tenant dans la ville un magasin de quincaillerie.

Les assassins n'ont pu être découverts,

29 *Juillet* — Grand dîner de 494 couverts offert par l'empereur de Russie, au grand palais de Peterhof, à l'amiral Gervais et à son État-Major.

30 *Juillet* — La grève des employés de tramways de Toulouse donne lieu à des désordres d'une certaine gravité.

— Accident grave survenu dans les ateliers de M. Lonyol, electricien rue de la Folie-Méricourt, à Paris. Quatre victimes.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Il y a quelques jours, quatre marchers Dammartinois, revenant de la halle de Paris, s'arrêtaient le soir dans une auberge du Bourget et y faisaient une pose plus prolongée que de coutume. En sortant de l'établissement, à une heure avancée de la nuit, deux d'entre eux se querellèrent assez vivement, et finalement, l'un d'eux, aveuglé par la colère et l'émotion, se bissa dans la voiture d'un de ses compagnons de route, croyant prendre la sienne. A Roissy, il revint un peu de son erreur mais cependant il continua son chemin et rentra paisiblement à Dammartin, se promettant, de se mettre le lendemain à la recherche de sa voiture. Fort heureusement, une dépêche parvenue de très bonne heure à la gendarmerie signalait la récente arrivée à Goussainville, d'un cheval attelé à une voiture appartenant à un habitant de Dammartin. Procès-verbal de cet événement fut dressé par la gendarmerie qui n'aime pas à ce que les chevaux abandonnent

ainsi leurs propriétaires, mais comme la loi veut que le propriétaire soit responsable de son cheval, c'est lui qui sera appelé à payer les frais de son escapade.

— Aujourd'hui dimanche, à deux heures, aura lieu la distribution des prix aux élèves de l'Institution Boujard

Cette fête scolaire promet d'être fort intéressante si nous en jugeons d'après la variété du programme.

Le même jour à quatre heures 1/4 la même cérémonie aura lieu à l'École communale des garçons, sous la présidence de M. le maire, et avec le gracieux concours de la fanfare.

Le lendemain lundi, à trois heures, distribution solennelle des prix aux élèves de l'école communale des filles, dans la salle de l'école maternelle.

Hier, samedi a eu lieu à trois heures la distribution des prix de l'école enfantine, présidée par M. Hémar, maire de la ville.

— M. Renard Benjamin cultivateur, accusé d'avoir frappé un ouvrier, de passage à Dammartin, a été pour ce fait traduit devant le tribunal correctionnel de Meaux qui l'a condamné à 50 fr. d'amende.

— Samedi dernier, 24 juillet, à huit heures du soir, le Conseil municipal de Dammartin s'est réuni sous la présidence de M. Hémar, maire.

Etaient présents MM. Hémar maire, Moreau, adjoint; de Chalambert, Michel, Dupille Léonor, docteur Beuve, Dupille Stanislas, Berger, Hérisvaux, Lemarié.

Un membre ayant fait remarquer que le pavage de plusieurs rues de la ville laisse considérablement à désirer M. le maire promet que des mesures

seront prises vers la fin de l'année pour remédier à cet état de choses.

Un autre membre s'étonne que contrairement à ce qui a été décidé à la dernière séance du Conseil, la commission des eaux n'ait pas été appelée à statuer au sujet de l'établissement d'une nouvelle canalisation sur une partie de l'avenue de la gare. M. le maire répond que par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, la commission n'a pu être réunie et qu'il espère pouvoir bientôt la réunir pour avoir son avis à cet égard.

L'exécution des deux caniveaux de la rue du Chemin de fer et de la rue du Sauvage, dont le devis s'élève à 3 800 fr. payables moitié par la ville et moitié par l'administration des ponts et chaussées, est sur le point d'être réalisée, et il y a lieu d'espérer que par ce travail utile, la chaussée pourra affronter les hivers les plus rigoureux sans perdre de sa viabilité.

M. le maire expose que pour subvenir à la dépense du réservoir destiné à capter les eaux du puits de Ver, dont la dépense est évaluée à 3388 fr., la ville sera dans la nécessité d'ajouter pendant deux années 8 centimes d'imposition aux 45 centimes qui ont été établis lors de l'établissement du service des eaux. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à neuf heures et demie.

LONGPERRIER

Lundi dernier a eu lieu à deux heures, la distribution des prix de l'école communale mixte de Longperrier, sous la présidence de M. le curé et de M. l'adjoint au maire de la commune.

Cette cérémonie s'est faite avec la plus grande simplicité, en présence d'un certain nombre de parents des élèves,

Depuis près de deux mois, on persiste à faire courir à la ronde, le bruit que les enfants de l'école de Longperrier sont atteints d'une affection contagieuse: *la gale*. Ce bruit qui est absolument faux, d'après les constatations des médecins, n'en a pas moins causé une certaine émotion dans le public, qui, à l'occasion de la fête, dimanche et lundi dernier a brillé par son absence. Les habitants de Dammartin, qui, d'ordinaire descendent en foule pendant les deux soirées, se sont presque complètement abstenus cette année, dans la crainte de contracter une maladie qui n'a jamais existé que dans l'imagination de quelque mauvais plaisant.

Le bal s'est ressenti à tel point de la grève des danseurs, qu'il a du fermer ses portes.

Pour se venger, les habitants de Longperrier font courir le bruit que la *teigne* règne à Dammartin et qu'un certain nombre d'habitants en sont atteints. Nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'en est rien.

JUILLY

La distribution des prix aux élèves du collège de Juilly, a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, lundi dernier, sous la présidence de M. de la Marezelle, député du Morbihan, qui a prononcé un discours vibrant de patriotisme.

Le R. P. Calhuet, professeur d'histoire du collège a fait l'éloge de l'amiral du Perré, ancien élève du collège de Juilly, qui en 1830, bombardait et prit Alger.

MIRNY-MORV

Le tribunal correctionnel de Meaux vient de renvoyer à une prochaine audience le nommé Bertin François, manouvrier, sujet belge âgé de 31 ans,

accuse d'avoir volé une paire de chaussures au détriment d'un sieur Petit.

BOULLANCY

Les habitants de cette commune subissent une épidémie de suicide qui menace de prendre des proportions sérieuses; c'est au moins le troisième suicide par strangulation qu'on signale depuis peu de temps.

On lit dans le *Journal de Senlis*:

Dimanche 19 juillet, vers six heures et demie du matin, Mme Vaudercheilder en allant faire le ménage chez son voisin, le sieur Legrand (Norbert), âgé de 61 ans, manouvrier, trouva celui-ci pendu derrière la porte d'entrée de son logement.

Mme Vaudercheilder appela aussitôt son mari qui, aidé du garde-champêtre coupa la corde, mais Legrand avait cessé de vivre.

Sur une table se trouvait une lettre écrite au crayon et signée Norbert Legrand, ainsi conçue:

« Quand on a tout perdu et que l'on a plus d'espoir, la vie est un supplice la mort est un devoir. Ceux qui sont après moi vengeront ma mort. »

Legrand était veuf depuis plusieurs années et s'adonnait constamment à la boisson.

Le docteur Rault, d'Acy-en-Multien a constaté le décès.

PLESSIS-BELLEVILLE

L'Église du Plessis-Belleville est on le sait, un édifice très coquet, construit en brique et pierre de taille, il y a une vingtaine d'années. He bien! s'il faut en croire les renseignements fournis par un entrepreneur de Paris, ce monument menacerait ruine, par suite d'un vice de construction ou de la mauvaise qualité des matériaux employés. Nous souhaitons que cette

crainte soit exagérée, et qu'une bonne réparation suffise pour rétablir la stabilité des murs et de la voûte.

MESNIL-AMELOT

Les nommés Vilain, Louis-Auguste, 25 ans, et Vilain Stanislas, manouvriers à Ozoir-la-Ferrière, sont poursuivis pour avoir outragé le garde-champêtre du Mesnil-Amélot, le 26 juin dernier. De plus, le 7 juillet, les gendarmes faisant une enquête au sujet du fait ci-dessus, découvrirent dans une poche d'un pantalon appartenant à Vilain, Louis, plusieurs collets.

Il est donc infligé à ce dernier 8 jours de prison, plus 50 fr. d'amende. Vilain Stanislas en est quitte avec 8 jours de prison.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Madame Veuve Lejeune, la généreuse bienfaitrice de Nanteuil, dont le regretté mari a laissé de nombreux souvenirs de sa libéralité, vient de faire don à la ville, en toute propriété, des terrains longeant le boulevard Lejeune, jusqu'au parc de M. Rudault maire, entre Nanteuil et la gare; à la seule condition de les conserver en promenades ou jardins publics.

C'est là un cadeau magnifique, dont la commune de Nanteuil sera, nous en sommes persuadé, profondément reconnaissante envers la généreuse donatrice.

SAINT-MESMES

Un sieur Courtois, Pierre-Hippolyte, âgé de 48 ans, demeurant à Saint-Mesmes, et une dame Clémentine Legourd, née Aché, demeurant à Vaires, inculpés d'avoir de concert volé des œufs de perdreaux et de cailles, au préjudice de M. Taveau, sont traduits devant le tribunal correctionnel de Meaux, qui les acquitte faute de preuves suffisantes.

MARCILLY

M. Antoine Guerrier, marchand de peaux à Meaux, se trouvant dernièrement de passage au village de Marcilly laissa par mégarde chez M. Aubry, marchand de vins, son portefeuille contenant neuf cents francs. En arrivant chez lui, et avant qu'il se fut aperçu de la perte qu'il avait faite, M. Guerrier recevait une dépêche lui annonçant sa trouvaille.

Cet acte est d'autant plus méritoire que M. Aubry a refusé toute espèce de récompense.

CLAYE

Un sieur Garnier, Léon, âgé de 31 ans, marchand de vins à Rosny-sous-Bois, poursuivi pour avoir donné des coups à N. Maréchal, le 1^{er} juin à Claye vient d'être condamné à 25 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Meaux.

MARCHE DU 29 JUILLET 1891

Dammartin

Pain	0 fr. 40	le kil
Beurre	3 fr 20	»
Oufs	8 fr. 80	le 100

Claye

Pain	0 fr. 38	le kil
Beurre	3 fr 50	»
Oufs	10 fr. 00	le 100

FAITS DIVERS

MORT DE LA RAGE

M. Eugène Delarue, âgé de 49 ans, débitant de boissons à Senlis, a succombé dimanche, à midi à la terrible maladie de la rage.

M. Delarue avait eu la négligence de ne pas se faire inoculer à l'Institut Pasteur, lorsqu'il fut mordu au mois de janvier dernier, au nez et au poignet par sa petite chienne. Samedi soir, il fut pris d'un premier accès et transporté

à l'Hôpital Le diagnostic des médecins s'est vite confirmé, et tout ce qu'on a pu faire c'est d'atténuer par des piqûres de morphine les cruelles souffrances de M. Delarue, qui est mort le lendemain.

DÉPOPULATION ET REPOPULATION

Le fait suivant a fait sensation dans toute la Presse de Paris et des départements:

A Charette (Isère) on n'a pas enregistré pendant l'année 1890 une seule naissance. Le maire, justement ému, vient de faire afficher l'avis suivant:

Nous, maire de Charette, promettons une prime de 100 francs à toute femme qui mettra au monde un enfant viable pendant l'année 1892.

Cette prime sera délivrée au bout des huit jours qui suivront la déclaration de naissance à la mairie.

Les parents devront habiter la commune depuis au moins une année et l'enfant devra être légitime.

Qu'en résultera-t-il?

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU CANTON DE DAMMARTIN

La Société d'horticulture du canton de Dammartin a tenu dimanche dernier à 2 heures, en la salle de l'Hôtel-de-Ville, sa séance de juillet, sous la présidence de M. Barre,

Étaient présents au bureau: M. Barre Président; MM. Delvert, Vice-Secrétaire; Loyseau, Vice-Trésorier et Lemaire, Archiviste.

M. le Président donne lecture d'un article intéressant du journal des jardins et d'une notice bibliographique sur le nouvel ouvrage de M. Adrien Belair, concernant la culture du chrysanthème.

Sur l'observation de quelques membres de la Société au sujet de la prochaine exposition de chrysanthèmes, il est décidé qu'on formera une classe spéciale pour les collections qui comporteront moins de 25 variétés.

Apports — Il est accordé une prime de 1^{re} classe à M. Doumeng, pour trois nouvelles variétés de Nephentes d'une très belle venue.

Une prime de 2^e classe est attribuée à M. Delvert, pour une collection de boutures de rosiers, une collection de boutures de chrysanthèmes et deux spécimens de roses de semis.

Une prime de 3^e classe est accordée à M. Pasquier Eugène pour un très beau melon.

Une prime de 3^e classe est méritée par M. Legal, pour une belle corbeille de pêches.

La séance est levée à quatre heures

ETAT CIVIL

DE
DAMMARTIN

PUBLICATION DE MARIAGE

Entre M. Letellier Louis-Léon, 27 ans, épicier à Dammartin.

Et Leduc Pauline, 49 ans, couturière, à Monceaux-lès-Meaux.

DÉCÈS

Du 2 Juillet — De Jean Corvisier 60 ans.

Du 7 Juillet — De Mme Beuve née Alix Dartinet.

Du 26 Juillet — Dantan Albert, menuisier 43 ans.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIX

THIÉNARD (Casimir), 66 ans, domestique; et CHOQUARD (Aldebert), entrepreneur de camionnage, demeurant tous deux à Soissons.

Le premier est condamné à 3 francs d'amende, pour défaut de guides; et 1 f. d'amende, comme conducteur d'une

voiture non munie de plaque. Le second est condamné à 3 fr. d'amende pour défaut de plaque

Mme Beaucamp (Eugénie), 24 ans, femme BOUTAY, boulanger à Baron, 1 f. d'amende et frais pour contravention à la police du roulage.

Souvenirs de voyage

(1840)

La route de Flandre ne devient belle qu'en atteignant la zone des forêts! Toujours ces deux files d'arbres monotones qui grimacent des formes vagues au delà, des carrés de verdure et de terres remués, bornés à gauche par les collines bleuâtres de Montmorency, d'Ecouen, de Luzarches. Voici Gonesse le bourg vulgaire plein des souvenirs de la Ligue et de la Fronde. . .

Plus loin que Louvres est un chemin bordé de pommiers dont j'ai vu bien des fois les fleurs éclater dans la nuit comme des étoiles de la terre: c'était le plus court pour gagner les hameaux. . .

Ermenonville! pays où fleurissait encore l'idylle antique, que me font maintenant tes ombrages et tes lacs, et même ton désert? Othys, Montagny, Loisy, pauvres hameaux voisins, Chaâlis, — que l'on restaure, — vous n'avez rien gardé de tout ce passé!

Quelquefois j'ai besoin de revoir ces lieux de solitude et de rêverie. J'y relève tristement en moi-même les traces fugitives d'une époque où le naturel était affecté. . . Les étangs, creusés à si grands frais, s'évalent en vain leur eau morte que le cygne dédaigne. Il n'est plus, le temps où les cors se répondaient de loin, multipliés par les échos! Pour se rendre à Ermenonville, on ne trouve plus aujourd'hui de route directe. Quelquefois j'y vais par Creil et Senlis, d'autres fois par Dammartin.

A Dammartin, l'on n'arrive jamais que le soir. Je vais coucher alors à l'Image Saint-Jean. On me donne d'ordinaire une chambre assez propre tendue en vieille tapisserie avec un trumeau au dessus de la glace. On y dort chaudement sous l'éclredon, qui est d'usage dans ce pays. Le matin, quand j'ouvre ma fenêtre encadrée de vigne et de roses, je découvre avec ravissement un horizon vert de dix lieues, où les peupliers s'alignent comme des armées. Quelques villages s'abritent çà et là sous leurs clochers aigus, construits, comme on dit là, en pointes d'ossements. On distingue d'abord Othys, — puis Ève, puis Ver; on distinguerait Ermenonville à travers le bois s'il avait un clocher.

GÉRARD DE NEVAL

AGRICULTURE

LES ENGRAIS CHIMIQUES

Il n'est point excessif de dire aujourd'hui, après tant d'expériences décisives et en présence des importants résultats obtenus, que la doctrine dite des engrais chimiques, à laquelle M. Georges Ville a eu l'heureuse fortune d'attacher son nom, est appelée à déterminer dans l'agriculture une révolution aussi considérable et aussi féconde que la Révolution provoquée dans l'industrie par l'avènement de la machine à vapeur.

Conçue de toutes pièces, il y a quarante ans, avec une précision et une netteté telles qu'il n'a été besoin d'y changer rien, pour ainsi dire, depuis, si ce n'est sur des secondaires points de détail, la doctrine des engrais chimiques, après avoir eu à lutter furieusement pour l'existence contre l'ignorance, la routine et l'envie, s'est enfin imposée aux plus sceptiques comme aux plus hostiles. Désormais on ne la discute plus, et, désarmées par l'élo-

quence des faits, les théories adverses ont dû partout baisser pavillon devant elle.

Il s'en faut encore, cependant, qu'elle ait pris dans la pratique générale la place à laquelle elle a droit.

Cela tient sans doute à ce qu'elle n'est pas encore suffisamment connue des foules intéressées.

Les nombreux ouvrages en effet dans lesquels M. Georges Ville en a formulé les principes et la méthode, étaient depuis longtemps épuisés. Traduits dans toutes les langues de l'Europe, ils n'existaient plus guère en librairie que sous la forme d'exemplaires rarissimes qu'on ne se pouvait procurer qu'à prix d'or.

Cette fâcheuse lacune va enfin être comblée, au grand profit de l'agriculture nationale, dont il ne s'agit de rien moins que de doubler ou de tripler le rendement.

M. Georges Ville met, en effet, en ce moment même, la dernière main à une nouvelle édition de son ouvrage, qui ne comprendra pas moins de dix volumes: *Recherches expérimentales sur la végétation*, 1 vol.; *La production végétale*, 1 vol.; *Les engrais chimiques*, 3 vol. (I Les Principes, II Les cultures spéciales, III Le fumier et le bétail;) *Les Conférences de Bruxelles*, 1 vol.; *Le Propriétaire devant sa ferme délaissée*, 1 vol. *Conférences diverses*, 1 vol. *Mémoires et mélanges* 1 vol. *Enquête sur l'emploi des engrais chimiques*. 1 vol.

Un onzième et dernier volume, l'École des engrais chimiques sera une sorte de catéchisme élémentaire de la doctrine.

Six volumes sont déjà en vente; la Production végétale (prix 8 fr.) les Engrais chimiques (prix 3 f. 50 le vol.) Les Conférences de Bruxelles (prix 2 f) et le Propriétaire devant sa ferme délaissée (prix 2 fr.) à la librairie Georges Masson, 120 Boulevard Saint-

Germain, Paris, à la librairie de la maison Rustique, 26 rue Jacob, à la librairie Bachelet, 12 rue de l'abbaye, à la librairie E. Lemarié à Dammartin et chez tous les principaux libraires de Paris et des départements.

Dépôt central: Engel, 91 rue du Cherche-Midi, Paris.

PORTRAITS-CARTES

40 francs la douzaine

PORTRAITS-CARTES ÉMAIL

très soignés

la douzaine 42 francs

Il est offert à titre de **PRIME**, au prix de 4 francs, un **magnifique portrait peint à l'huile**, d'une parfaite ressemblance et complètement maltérable. Ce portrait est encadré richement sur un fond de peluche avec une belle bordure or et noir, d'une dimension de 22 cent de largeur sur 26 cent. de hauteur

On pose le Dimanche et le Jeudi de 10 heures à 4 heures.

Société d'Assurances Mutuelles

IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES DE
SEINE-ET-MAINE

Contre l'incendie, le chômage, l'explosion de la foudre, du gaz et des appareils à vapeur et électriques

DATE DE FONDATION: 1819 - SIÈGE SOCIAL A MELUN
Montant des valeurs assurées: 883,000,000 f.
Montant des réserves 3,007,311 f.

Tarifs inférieurs de 40 0/0 environ aux primes les plus réduites des Compagnies par actions.

Les sinistres sont toujours payés intégralement et comptant.

La Société ne fait pas payer à ses assurés le droit de timbre, toujours réclamé en sus des primes par les Compagnies à raison de 0 fr. 04 par 1,000 fr. de capital assuré.

Les risques d'explosion de la foudre et du gaz, les incendies provenant de l'éclairage électrique, sont assurés gratuitement.

La Société assure gratuitement sur pied les récoltes de ses Sociétaires.

LES POLICES SONT DÉLIVRÉES GRATUITEMENT

S'adresser ou écrire pour tous renseignements au représentant de la Société dans le canton.

M. ALLANT, 1, place du Bourg à Dammartin



L. ÉTHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S.-&-M.)

Rue Gammeval

à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-argenterie.

Pièces de précision — Remontage de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les soins apportés aux pièces qui lui sont confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Marc chez Madame Vauve Ethis

PRIME AUX LECTEURS de la PETITE GAZETTE

JOLI GLOBE TERRESTRE

de 16 cent. de circonférence

Prix: 60 cent.

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN

A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES

Vente et Échange

Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES

Accessoires & Réparations

SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES

Épurées

Céréales de semence

Graines potagères, de fleurs et d'arbres

Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves

à grand rendement et à grande richesse saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute demande affranchie

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIE

Dammartin Imp. E. Lemarié.